

Image not found or type unknown



Gratification minimale stages

Par **NATACHA**, le **28/11/2008** à **13:39**

Pour les stages de plus de trois mois, le montant de la gratification[s] minimale [/s]rnest de 398.12 euros mensuels pour 151.67 h.rnrnEst-ce que l'on peut inclure dans ce montant des avantages en nature derntype, restauration ou hébergement pour des stages en hotellerie restauration?rnrnMerci d'avance pour votre réponse.